

**Séance extraordinaire du 21 décembre 2023**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 21 décembre 2023 à 19h05, à la salle de conseil située au 36, rue Principale.

Sont présents :

Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Monsieur	Steve Millar	Conseiller
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance extraordinaire.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
----------	--

**0-1 Ouverture de la séance extraordinaire**

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h 10.

**Adoptée à l'unanimité**

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

100-1 Avis de motion – Règlement d'emprunt – Camion municipal

100-2 Surplus accumulé – Affectations

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
-------------	--

**0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire**

M.B. 2023-12-21-273

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Marc Poirier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

**100-1 Avis de motion – Règlement d'emprunt – Camion municipal**

Sujet reporté.

**100-2 Surplus accumulé – Affectations**

M.B. 2023-12-21-274

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de procéder aux affectations suivantes pour le surplus accumulé :

A- Utilisation du surplus accumulé affecté en 2023 pour un montant de 350 078 \$.

<b>Projets</b>	<b>Montant du surplus affecté utilisé en 2023</b>
Chemin Paul et Rivière-Gatineau Sud	192 987 \$
Camion incendie	100 000 \$
Bureaux municipaux	43 600 \$
Travaux aux jeux d'eau	13 491 \$
<b>Total</b>	<b>350 078 \$</b>

B- Affectation du surplus accumulé au budget 2024 pour une somme de 111 301 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

Aucune question n'est posée.

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
-------------	--

M.B. 2023-12-21-275

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 15.

**Adoptée à l'unanimité**

\_\_\_\_\_  
Steve Lefebvre  
Maire

\_\_\_\_\_  
Claudia Lacroix, B.A.A.  
Directrice générale  
Greffière-trésorière